



Harcèlement scolaire: un collégien interpellé en plein cours dans le Val-de-Marne

(), (AFP) -

Un collégien de 14 ans soupçonné de harcèlement à l'encontre d'une lycéenne transgenre de 15 ans a été interpellé en plein cours et placé en garde à vue à Alfortville (Val-de-Marne), ont indiqué mardi à l'AFP le parquet et l'académie de Créteil.

Le rectorat de l'académie s'est interrogé sur la méthode employée par les forces de l'ordre.

"Nous échangeons avec les autorités concernées pour comprendre dans quelles conditions des policiers ont pu être amenés à intervenir dans un établissement scolaire pour procéder à l'interpellation d'un élève en classe", a-t-il indiqué dans un communiqué.

L'affaire a débuté quand les parents d'une lycéenne de 15 ans ont obtenu d'être reçus lundi matin par la proviseure du lycée Maximilien Perret d'Alfortville, où la victime est scolarisée en classe de seconde, a indiqué le rectorat.

Le père de l'élève a ensuite déposé une main courante au commissariat de la ville, affirmant que sa fille avait été visée par des messages homophobes et des menaces de mort sur Instagram, a complété le parquet.

Grâce à l'exploitation de captures d'écran, les policiers ont identifié l'auteur de ces messages, un élève du collège Henri-Barbusse d'Alfortville, et sont venus l'interpeller en classe.

Une enquête pour violences ayant entraîné une incapacité de travail inférieure à huit jours et menaces de mort a été ouverte mardi matin, a précisé le parquet.

Le fait que ces infractions aient été commises en raison du genre ou de l'orientation sexuelle de la victime a été retenu comme circonstance aggravante, a ajouté cette source.

L'académie de Créteil a précisé à l'AFP que la victime, de sexe masculin à l'état-civil, est en transition de genre. Sa famille a indiqué au rectorat qu'elle est une jeune fille transgenre.

Le collégien a reconnu les faits et exprimé des regrets, selon le parquet, qui a indiqué qu'il prononcerait une mesure de réparation pénale à son encontre.

Ces faits surviennent après le suicide à la rentrée de Nicolas, un adolescent de Poissy (Yvelines), qui s'était plaint de harcèlement.

Ses parents se sont dit "outrés" du traitement de son cas par les autorités et le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, a promis un "électrochoc à tous les niveaux" dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Afp le 19 sept. 23 à 19 02.